

MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

REGION DU CENTRE-OUEST

DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS  
POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

N°2018 - 104 /MENA/RCOS/DREPS-CO-KDG.

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

Koudougou, le 18 avril 2018

Reçu le 23/04/2018

Le Directeur Régional

▲

Monsieur le Président de l'Association  
Mil'Ecole  
Tél. 71 23 52 08/70 18 73 83  
-SOURGOU-

Objet : Suite à votre requête relative à des  
séances de sensibilisation dans trois (03)  
établissements post-primaire et secondaire  
de la Commune de Sourgou, Province du Boulkiemdé.

Réf : V/L du 11 avril 2018.

*Monsieur le Président,*

Comme suite à votre correspondance ci-dessus citée en référence, relative à une autorisation pour mener des séances de sensibilisation sur les questions de développement et de la santé de la reproduction dans trois (03) établissements post-primaire et secondaire de la Commune de Sourgou, à savoir les CEG de Sourgou et Guirgo et le Lycée Départemental de Sourgou, je vous informe que j'accède à votre requête.

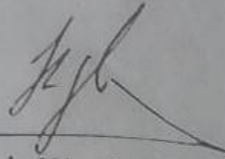
Vous voudrez prendre attache avec les établissements concernés pour arrêter les modalités pratiques d'organisation.

Vous veillerez à ce que les activités programmées ne perturbent pas les activités pédagogiques dans les établissements sollicités.

Un bilan de l'activité est attendu à mes services.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



  
Evariste Marie Wend-Yam GUIBRE  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques